
Compte rendu du Comité Technique de Laboratoire du 22 mai 2012

Présents : Gojon Alain, Baudot Hugues; Chérel Isabelle; Fourcroy Pierre; Lambert Cécile; Lecocq Franck, Fèche Virginie, Verdoucq Lionel, Ruiz Guy, Alcon Carine, Brachet Chantal, Castillo Teddy, Bourgeois Françoise.

Le prochain CTL aura lieu le **mardi 26 juin 2012 à 9h30**

1- Gestion des alcools:

Il a été décidé de revenir à l'ancien système de gestion des alcools, à savoir la mutualisation, avec une centralisation des commandes pour l'unité et stockage regroupés. Cécile Lambert continue à s'en occuper et forme Lionel Verdoucq qui s'est proposé pour prendre la relève. Franck Lecocq, quant à lui réceptionne les colis et se charge de renvoyer le bon au service des douanes.

2- Réception des colis et bons de livraison

Franck Lecocq nous a sensibilisé sur le fait que les bons de livraison disparaissaient ou étaient posés n'importe où, ce qui entraînait un problème d'identification des colis ainsi que leur éventuelle perte. Une réunion est prévue avec le LEPSE pour, entre autres, améliorer la gestion du courrier et des livraisons. Une note d'information va être envoyée également pour sensibiliser les fournisseurs sur le fait de mettre le nom de la personne qui a commandé le produit.

3- Conditionnement des déchets

La décision a été prise de remplacer les cartons DASRI, qui servent au conditionnement des déchets biologiques, par des Sanipics (en plastic rigide) de grande taille (60 litres). Cela entraînera un surcoût d'un peu moins de 400 euros par an, mais facilitera le conditionnement et le ramassage.

4- Contrat d'entretien et de maintenance, Centrifugeuses Eppendorf

Françoise nous informe que les contrats de maintenance sont gérés par les SDAR à la différence des contrats d'entretien gérés par les labos. Un contrat d'entretien a été demandé pour les 4 centrifugeuses Eppendorf. En parallèle, Alain demande à ce que soit fait une liste des appareils et services concernées par des contrats.

5- Spectrophotomètre Hitachi

Concernant la lampe qui nécessite d'être remplacée, et il été décidé de demander différents devis car celui proposé par Pierre semble élevé (750 euros), et également de se faire préciser le délai nécessaire à la livraison.

6- Révision des pipettes

Concernant les pipettes, il a été décidé de laisser aux équipes le choix de leur devis et de leur fournisseur. Le labo prend à sa charge 15 euros par pipette pour la révision, la différence étant à la charge des équipes. Il est demandé également à chaque équipes de transmettre à Martin Boeglin le nombre exacte de pipettes à faire réviser pour qu'il puisse demander des devis en cohérence avec le parc du labo.

7- Accueil nouveaux arrivants et invités

Pour une meilleure gestion de l'accueil des nouveaux arrivants et invités, Virginie Fèche va s'occuper d'envoyer tous les mois un tableau que chaque équipes devra remplir en prévision de ces arrivées. Il a été décidé également de mettre en place une visite du labo pour sensibiliser les nouveaux arrivants aux respect des différentes consignes, et leur présenter les différents lieux et acteurs amenés à les rencontrer.

8- Vidéo projecteur

Il a été demandé à ce que le vidéo projecteur de la salle de réunion soit vérifié, car il semblerait qu'il projète une image un peu floue.

9- Collecte des déchets

Cécile Lambert nous informe que la collecte des déchets d'appareils électriques par COVED aura lieu entre le 4 et le 8 juin. Il faudra également prévoir une sortie d'inventaire de ce matériel.

9- Atelier Milieux

Comme Il avait été décidé au cours du précédent CTL, les poudres utilisées pour créer les milieux d'hydroponie, vont être récupérées par les équipes. Pierre se charge de convenir avec Xavier d'un jour et d'un horaire pour qu'un représentant de chaque équipes vienne récupérer une partie du stock.

10- Armoire à pharmacie

Il a été décidé de commander une dizaine d'armoires à pharmacie qui seront distribuée dans chaque équipes pour pouvoir mettre les produits toxiques sous clé, ce qui est une obligation au regard de la loi. Guy Ruiz et Franck Lecocq se chargent de traiter cette commande.

11- Bons de commande

Françoise Bourgeois nous informe qu'il ne faut plus passer de commande par internet et que toute commande doit être impérativement signalée au service gestion. Elle va envoyer un mail a ce sujet pour en informer tout le personnel.

12- Salle de repos

Il a été décidé que Chantal Brachet se chargerait de l'achat d'un lit pour la salle de repos.